Pays Avallonnais
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

PETR du Pays Avallonnais
10 rue Pasteur 89200 AVALLON
Tél. : 03.86.31.61.94
e-mail : contact@avallonnais.fr

DENSIFIER L'OFFRE COMMERCIALE, LES SERVICES ET LES ACTIVITÉS SUR LES AXES TOURISTIQUES

PROGRAMME LEADER
ACTIONS ELIGIBLES

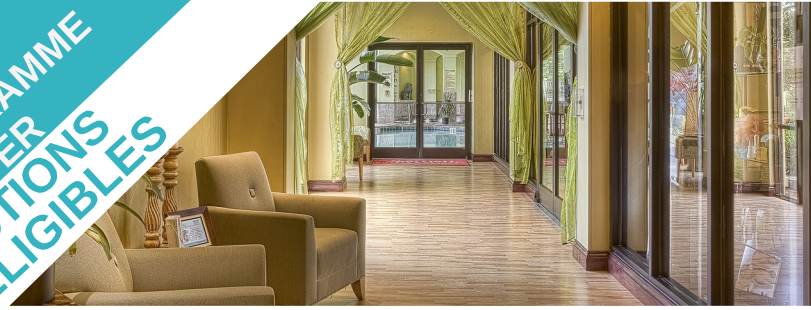

Le Pays Avallonnais dispose d'atouts et de potentiels touristiques indéniables. Il peut s'appuyer sur Vézelay, qui accueille plus de 800 000 visiteurs/an, Avallon, terre d'accueil d'activités de nature, Montréal et Noyers, pour leurs caractéristiques architecturales et patrimoniales. Le tourisme peut jouer un rôle majeur dans l'attractivité de l'Avallonnais pour :

- capter de nouveaux marchés, créer de nouveaux emplois, promouvoir le territoire et attirer des potentiels nouveaux habitants,
- conforter l'activité des entreprises et créer des conditions favorables au maintien et à la transmission-reprise de commerce et d'activités,
- créer de nouveaux services et activités à destination des touristes qui participeront à améliorer le cadre de vie des habitants.

Le choix a été fait d'axer les efforts sur la structuration de l'offre d'itinérance à travers deux axes à consolider/créer : Fontenay-Vézelay et Avallon-Chablis.

OBJECTIFS

- Adapter et densifier l'offre de commerces sur les axes touristiques
- Accompagner la transmission-reprise de l'appareil économique
- Compléter l'offre d'hébergements touristiques selon les besoins

Actions de maintien et diversification des activités autour du tourisme

- Action transmission – reprise d'entreprises
- Programme d'adaptation et de diversification d'activités (études produits, agro-tourisme, activités itinérantes, expérimentation horaires continus)

Soutien à l'investissement pour commercialiser les itinéraires touristiques

- Hébergements de groupe (hors hôtels) liés à l'itinérance en vue de favoriser la commercialisation des axes prioritaires
- Nouveaux services ou nouvelles activités sur les thèmes loisirs, culture et nature
- Soutien à l'investissement pour la modernisation des entreprises commerciales et artisanales proposant une plus-value touristique

Signalétique touristique

- Signalétique touristique et d'information locale sur les itinéraires touristiques
- Complément de la signalétique patrimoniale

Ces dispositifs s'adressent aux collectivités locales et établissement publics, aux entreprises et aux associations.

Se référer à la carte des territoires éligibles aux présentes actions (page suivante)